



A SIKA BRAND

**Tarif France 2017**

**Tarif export 2017**

**Fonds de pose - Imperméabilisants - Adhésifs - Produits de jointoiement  
et Produits Spéciaux pour le Bâtiment**

# Conditions générales de vente

## Tarif France 2017

### 1 CONCLUSION DU CONTRAT - DEMANDE ÉCRITE - DROIT DE DÉROGATION RÉSERVÉ À SIKA ITALIA SPA

Sika Italia SpA conclut le contrat par le biais d'une acceptation écrite explicite. Les présentes conditions générales de vente, qui doivent être lues et acceptées dans leur intégralité par le Client, s'appliquent en dépit d'autres contrats oraux ou écrits conclus ultérieurement avec le même client. Toutes les commandes envoyées à Sika Italia SpA, directement ou par le biais de son réseau de vente, seront soumises à l'acceptation complète des présentes conditions générales de vente par le Client, sans aucune réserve. Les éventuelles commandes verbales envoyées à Sika Italia SpA ne sauraient être considérées comme une exonération ; toute commande ultérieure nécessite l'accord écrit explicite de Sika Italia SpA. Les commandes d'un montant inférieur à 500 € ne seront pas acceptées. Cependant, Sika Italia SpA se réserve le droit d'accepter des commandes d'une somme inférieure pour des raisons spécifiques.

### 2 DÉLAIS ET AUTRES CONDITIONS DE LIVRAISON

Le délai de livraison de la marchandise doit être mutuellement acceptable pour les deux parties. Sans préjudice de l'intégration de clauses spécifiques, ce délai est à considérer comme purement indicatif et non contraignant. Par conséquent, Sika Italia SpA ne saurait être tenue responsable en cas de rupture de stock provisoire. En cas de modification du contrat, le délai est prolongé pour une période égale au délai initialement établi. Dans tous les cas, lors de la transmission d'une commande, la livraison est réputée effectuée lorsque la marchandise a été livrée au transporteur, même si ladite marchandise est vendue en port payé. Chaque cas de force majeure entraîne la suspension du délai établi de l'accord, et ce pendant toute la durée de l'événement. Si, à la suite d'un cas de force majeure, le contrat ne peut pas être exécuté dans un délai de 60 jours à compter de la date convenue, les deux parties auront le droit de se retirer du contrat.

Dans un tel cas, une déclaration de retrait doit être envoyée à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix jours à compter de l'expiration dudit délai de 60 jours, sauf s'il existe d'éventuels droits mutuels à compensation ou indemnisation. Le Client devra demander explicitement une police d'assurance pour la marchandise vendue et transportée et assumer les frais correspondants.

L'acceptation d'éventuelles modifications / ajouts de commandes déjà enregistrées dans le système sera liée à la progression de la commande concernée. Dans le cas où la commande à modifier/compléter serait déjà préparée, une autre commande doit être effectuée.

### 3 PAIEMENTS

Le paiement des fournitures devra être effectué dans les délais convenus indiqués sur la facture et doit toujours être adressé au siège social de Sika Italia SpA, à Peschiera Borromeo. En cas de retard de paiement par rapport au délai indiqué sur la facture, une pénalité de retard prévue par le décret législatif italien n°431 du 9 octobre 2002 et ses modifications et ajouts ultérieurs sera due à Sika Italia SpA sans nécessité d'avis préalable. En cas de non-paiement à échéance, Sika Italia SpA a le droit de suspendre toutes les fournitures au Client, et le Client n'aura droit à aucune action en réparation ou autre recours, même si l'interruption de la fourniture engendre un arrêt de production.

### 4 EXPÉDITION - MÉTHODE - RISQUES DE TRANSPORT

Même en cas de marchandise vendue après livraison ou avec livraison gratuite à l'acquéreur, le transport est effectué au risque de ce dernier et toute responsabilité de Sika Italia SpA cesse d'exister à la livraison au transporteur, à la suite de quoi le Client pourra effectuer les contrôles nécessaires et éventuellement effectuer des réclamations. La marchandise est vendue sur la base des quantités indiquées sur les documents de transport. Sika Italia SpA décline toute responsabilité en cas de manque de marchandise et/ou de poids insuffisant, de rupture et/ou de dommage de la marchandise pendant le transport et/ou le déchargement. Si le Client n'a établi aucun règlement spécifique pour l'expédition, celle-ci sera réalisée par Sika Italia SpA de la manière qu'elle estimera la plus appropriée sans toutefois y engager sa responsabilité. La TVA et toute autre taxe se rapportant à la commande sont à la charge exclusive du Client.

### 5 TRANSPORT

Toutes les grilles tarifaires comprennent la livraison gratuite des matériaux dans les usines et/ou entrepôts de Sika Italia SpA. Les heures d'ouverture sont suivantes :

#### Usine et entrepôt Sika à Sassuolo

*Du lundi au vendredi Matin : de 08h00 à 12h30 ; après-midi : de 13h30 à 18h00.*

#### Usine Sika par CTS Sassuolo - Via Regina Pacis, 214 - 41049 Sassuolo (MO)

*Du lundi au vendredi Matin : de 08:30 à 12h30 ; après-midi : de 14h00 à 17h00.*

*Pour toute visite, nous vous recommandons de venir en début de journée.*

## 6 RETOURS DE PRODUITS

Les produits achetés auprès de Sika Italia SpA ne peuvent être retournés sans son accord écrit. Si le retour fait suite à une erreur de l'acquéreur, les frais de transport pour le retour du produit seront à la charge de l'acquéreur. Sika Italia SpA assumera ces frais si le retour de produit est le résultat d'une erreur de sa part et si elle a donné son autorisation écrite formelle. Tout retour de produit qui ne serait pas préalablement autorisé par écrit sera refusé.

## 7 RÉCLAMATIONS

Les réclamations liées à la qualité et à la quantité des produits vendus doivent être émises exclusivement par lettre recommandée dans les délais établis par l'article 1495 du Code civil italien. En cas de défauts ou d'écarts évidents, les réclamations doivent être formulées dans un délai de huit jours à compter de la date de livraison. La date indiquée sur le cachet de la poste sera comparée avec la date d'échéance. Les réclamations formulées différemment et/ou après la date butoir ne seront pas prises en compte. Les réclamations valides concernant toute ou partie de la fourniture ne donnent pas le droit au Client d'annuler la commande ; dans tous les cas, Sika Italia SpA remplacera la marchandise objet de la réclamation, sous les mêmes conditions, sauf en cas de demande d'indemnisation. **Plus particulièrement, Sika Italia SpA décline toute responsabilité en cas de dommages indirects tels que, sans limitation, une perte de bénéfice, une perte de production, une dégradation de l'image ou de la réputation de l'entreprise.** Le Client reconnaît que les produits commandés auprès de Sika Italia SpA et utilisés sont adaptés pour l'usage prévu. Sika Italia SpA garantit la conformité de ses produits avec les normes en vigueur. Le bon usage et l'application correcte des produits sont de la responsabilité exclusive du Client. Sika Italia SpA ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'utilisation inappropriée ou non conforme des produits, et de résultats inadéquats ou insatisfaisants qui en découlent. Tout avis et/ou instruction sur l'utilisation et sur les modalités d'utilisation des produits communiqué(e) par le personnel et/ou les collaborateurs font partie de l'explication des qualités et des caractéristiques des produits ; cependant, ceci ne peut en aucun cas être considéré comme un octroi, même implicite, de garanties et/ou une prise de responsabilité de la part de Sika Italia SpA quant au résultat final du traitement et/ou des travaux dans lesquels les produits ont été utilisés. Sika Italia SpA n'octroie aucune garantie si : a) Sika Italia SpA n'a pas été informée de l'existence d'un défaut pendant la période couverte par la garantie ; b) si le défaut du produit ou si la détérioration de la structure sur laquelle le produit est placé sont dus à une erreur d'application ou à un défaut d'entretien, au non-respect des dispositions de Sika Italia SpA, à des températures anormales, à la contamination avec d'autres produits, au fait que le produit a été souillé ou à toute autre cause indiquée dans la documentation technique de Sika Italia SpA ; c) si le défaut est dû à une conception inadéquate. Enfin, Sika Italia SpA n'est pas tenue de rembourser les frais engagés par le Client pour réparer un défaut du produit si Sika Italia SpA n'a pas préalablement donné son accord écrit avec approbation des frais correspondants.

## 8 PRIX

La grille tarifaire de référence est celle qui est en vigueur au moment de la commande, et ne comprend pas la TVA. Sika Italia SpA se réserve le droit de modifier les prix de ses produits à tout moment. Sauf indication contraire, l'emballage est inclus dans le prix des matériaux.

## 9 DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENCE

Le rapport contractuel entre Sika Italia SpA et son client est régi par le droit italien. Tout litige sera réglé par le Tribunal de Milan.

## 10 VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales annulent et remplacent toutes les autres conditions, imprimées ou manuscrites, reproduites ou citées dans les offres, les devis et dans la confirmation de commande envoyée par Sika Italia SpA. Toute modification de ces conditions générales ou exception à ces dernières ne sera valable que si ladite modification/exception est expressément approuvée par écrit par Sika Italia SpA.

### LÉGENDE DE LA GRILLE TARIFAIRE

Conditionnement : indique l'emballage du produit individuel

Conditionnements primaires Volume minimum de vente

A/C : A = produit disponible

C = produits à commander (vérifier la disponibilité avec le Service des commandes)

Remarque : Informations supplémentaires sur les produits

Prix pour palettes complètes : prix par unité de mesure, uniquement pour palettes complètes.

# Conditions générales de vente

## Tarif export 2017

### 1 CONCLUSION DU CONTRAT - DEMANDE ÉCRITE - DROIT DE DÉROGATION RÉSERVÉ À SIKA ITALIA SPA

Sika Italia SpA conclut le contrat par le biais d'une acceptation écrite explicite. Les présentes conditions générales de vente, qui doivent être lues et acceptées dans leur intégralité par le Client, s'appliquent en dépit d'autres contrats oraux ou écrits conclus ultérieurement avec le même client. Toutes les commandes envoyées à Sika Italia SpA, directement ou par le biais de son réseau de vente, seront soumises à l'acceptation complète des présentes conditions générales de vente par le Client, sans aucune réserve. Les éventuelles commandes verbales envoyées à Sika Italia SpA ne sauraient être considérées comme une exonération ; toute commande ultérieure nécessite l'accord écrit explicite de Sika Italia SpA. Les commandes d'un montant inférieur à 500 € ne seront pas acceptées. Cependant, Sika Italia SpA se réserve le droit d'accepter des commandes d'une somme inférieure pour des raisons spécifiques ; dans ce cas, des frais supplémentaires d'un montant de 30 € seront facturés.

### 2 DÉLAIS ET AUTRES CONDITIONS DE LIVRAISON

Le délai de livraison de la marchandise doit être mutuellement acceptable pour les deux parties. Sans préjudice de l'intégration de clauses spécifiques, ce délai est à considérer comme purement indicatif et non contraignant. Par conséquent, Sika Italia SpA ne saurait être tenue responsable en cas de rupture de stock provisoire. En cas de modification du contrat, le délai est prolongé pour une période égale au délai initialement établi. Dans tous les cas, lors de la transmission d'une commande, la livraison est réputée effectuée lorsque la marchandise a été livrée au transporteur, même si ladite marchandise est vendue en port payé. Chaque cas de force majeure entraîne la suspension du délai établi de l'accord, et ce pendant toute la durée de l'événement. Si, à la suite d'un cas de force majeure, le contrat ne peut pas être exécuté dans un délai de 60 jours à compter de la date convenue, les deux parties auront le droit de se retirer du contrat.

Dans un tel cas, une déclaration de retrait doit être envoyée à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix jours à compter de l'expiration dudit délai de 60 jours, sauf s'il existe d'éventuels droits mutuels à compensation ou indemnisation. Le Client devra demander explicitement une police d'assurance pour la marchandise vendue et transportée et assumer les frais correspondants.

L'acceptation d'éventuelles modifications / ajouts de commandes déjà enregistrées dans le système sera liée à la progression de la commande concernée. Dans le cas où la commande à modifier/compléter serait déjà préparée, une autre commande doit être effectuée.

### 3 PAIEMENTS

Le paiement des fournitures devra être effectué dans les délais convenus indiqués sur la facture et doit toujours être adressé au siège social de Sika Italia SpA, à Peschiera Borromeo. En cas de retard de paiement par rapport au délai indiqué sur la facture, une pénalité de retard prévue par le décret législatif italien n°431 du 9 octobre 2002 et ses modifications et ajouts ultérieurs sera due à Sika Italia SpA sans nécessité d'avis préalable. En cas de non-paiement à échéance, Sika Italia SpA a le droit de suspendre toutes les fournitures au Client, et le Client n'aura droit à aucune action en réparation ou autre recours, même si l'interruption de la fourniture engendre un arrêt de production.

### 4 EXPÉDITION - MÉTHODE - RISQUES DE TRANSPORT

Même en cas de marchandise vendue après livraison ou avec livraison gratuite à l'acquéreur, le transport est effectué au risque de ce dernier et toute responsabilité de Sika Italia SpA cesse d'exister à la livraison au transporteur, à la suite de quoi le Client pourra effectuer les contrôles nécessaires et éventuellement effectuer des réclamations. La marchandise est vendue sur la base des quantités indiquées sur les documents de transport. Sika Italia SpA décline toute responsabilité en cas de manque de marchandise et/ou de poids insuffisant, de rupture et/ou de dommage de la marchandise pendant le transport et/ou le déchargement. Si le Client n'a établi aucun règlement spécifique pour l'expédition, celle-ci sera réalisée par Sika Italia SpA de la manière qu'elle estimera la plus appropriée sans toutefois y engager sa responsabilité. La TVA et toute autre taxe se rapportant à la commande sont à la charge exclusive du Client.

### 5 TRANSPORT

Toutes les grilles tarifaires comprennent la livraison gratuite des matériaux dans les usines et/ou entrepôts de Sika Italia SpA. Les heures d'ouverture sont suivantes :

#### Usine et entrepôt Sika à Sassuolo

*Du lundi au vendredi Matin : de 08h00 à 12h30 ; après-midi : de 13h30 à 18h00.*

#### Usine Sika par CTS Sassuolo - Via Regina Pacis, 214 - 41049 Sassuolo (MO)

*Du lundi au vendredi Matin : de 08:30 à 12h30 ; après-midi : de 14h00 à 17h00.*

*Pour toute visite, nous vous recommandons de venir en début de journée.*

## 6 RETOURS DE PRODUITS

Les produits achetés auprès de Sika Italia SpA ne peuvent être retournés sans son accord écrit. Si le retour fait suite à une erreur de l'acquéreur, les frais de transport pour le retour du produit seront à la charge de l'acquéreur. Sika Italia SpA assumera ces frais si le retour de produit est le résultat d'une erreur de sa part et si elle a donné son autorisation écrite formelle. Tout retour de produit qui ne serait pas préalablement autorisé par écrit sera refusé.

## 7 RÉCLAMATIONS

Les réclamations liées à la qualité et à la quantité des produits vendus doivent être émises exclusivement par lettre recommandée dans les délais établis par l'article 1495 du Code civil italien. En cas de défauts ou d'écarts évidents, les réclamations doivent être formulées dans un délai de huit jours à compter de la date de livraison. La date indiquée sur le cachet de la poste sera comparée avec la date d'échéance. Les réclamations formulées différemment et/ou après la date butoir ne seront pas prises en compte. Les réclamations valides concernant toute ou partie de la fourniture ne donnent pas le droit au Client d'annuler la commande ; dans tous les cas, Sika Italia SpA remplacera la marchandise objet de la réclamation, sous les mêmes conditions, sauf en cas de demande d'indemnisation. **Plus particulièrement, Sika Italia SpA décline toute responsabilité en cas de dommages indirects tels que, sans limitation, une perte de bénéfice, une perte de production, une dégradation de l'image ou de la réputation de l'entreprise.** Le Client reconnaît que les produits commandés auprès de Sika Italia SpA et utilisés sont adaptés pour l'usage prévu. Sika Italia SpA garantit la conformité de ses produits avec les normes en vigueur. Le bon usage et l'application correcte des produits sont de la responsabilité exclusive du Client. Sika Italia SpA ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'utilisation inappropriée ou non conforme des produits, et de résultats inadéquats ou insatisfaisants qui en découlent. Tout avis et/ou instruction sur l'utilisation et sur les modalités d'utilisation des produits communiqué(e) par le personnel et/ou les collaborateurs font partie de l'explication des qualités et des caractéristiques des produits ; cependant, ceci ne peut en aucun cas être considéré comme un octroi, même implicite, de garanties et/ou une prise de responsabilité de la part de Sika Italia SpA quant au résultat final du traitement et/ou des travaux dans lesquels les produits ont été utilisés. Sika Italia SpA n'octroie aucune garantie si : a) Sika Italia SpA n'a pas été informée de l'existence d'un défaut pendant la période couverte par la garantie ; b) si le défaut du produit ou si la détérioration de la structure sur laquelle le produit est placé sont dus à une erreur d'application ou à un défaut d'entretien, au non-respect des dispositions de Sika Italia SpA, à des températures anormales, à la contamination avec d'autres produits, au fait que le produit a été souillé ou à toute autre cause indiquée dans la documentation technique de Sika Italia SpA ; c) si le défaut est dû à une conception inadéquate. Enfin, Sika Italia SpA n'est pas tenue de rembourser les frais engagés par le Client pour réparer un défaut du produit si Sika Italia SpA n'a pas préalablement donné son accord écrit avec approbation des frais correspondants.

## 8 PRIX

La grille tarifaire de référence est celle qui est en vigueur au moment de la commande, et ne comprend pas la TVA. Sika Italia SpA se réserve le droit de modifier les prix de ses produits à tout moment. Sauf indication contraire, l'emballage est inclus dans le prix des matériaux.

## 9 DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENCE

Le rapport contractuel entre Sika Italia SpA et son client est régi par le droit italien. Tout litige sera réglé par le Tribunal de Milan.

## 10 VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales annulent et remplacent toutes les autres conditions, imprimées ou manuscrites, reproduites ou citées dans les offres, les devis et dans la confirmation de commande envoyée par Sika Italia SpA. Toute modification de ces conditions générales ou exception à ces dernières ne sera valable que si ladite modification/exception est expressément approuvée par écrit par Sika Italia SpA.

### LÉGENDE DE LA GRILLE TARIFAIRE

Conditionnement : indique l'emballage du produit individuel

Conditionnements primaires Volume minimum de vente

A/C : A = produit disponible

C = produits à commander (vérifier la disponibilité avec le Service des commandes)

Remarque : Informations supplémentaires sur les produits

Prix pour palettes complètes : prix par unité de mesure, uniquement pour palettes complètes.